



**CHAMBRE
D'AGRICULTURE**
ISÈRE

ÉTAT DES LIEUX AGRICOLE DU MARAIS DE LA TOUR



Octobre 2009

ÉTAT DES LIEUX AGRICOLE DU MARAIS DE LA TOUR

SOMMAIRE

1. - Méthodologie.....	1
2. - Le tissu des exploitations.....	1
3. - Les systèmes d'exploitation.....	2
3.1. - Elevage et cheptel.....	2
3.2. - La répartition actuelle (en % de la SAU mise en valeur).....	2
4. - Les stratégies d'activité.....	3
5. - Le devenir des exploitations.....	4
6. - Utilisation des surfaces.....	4
7. - Place des espaces agricoles compris dans le périmètre dans le fonctionnement des exploitations.....	6

TABLE DES CARTES

Carte 1: Les exploitations

Carte 2: Les systèmes de production

Carte 3: Les stratégies d'activité

Carte 4: Utilisation de l'espace agricole

Carte 5: Périmètre d'influence agricole

Carte 6: Potentialités agronomiques

Carte 7: Les parcelles stratégiques

La communauté de communes des Vallons de la Tour souhaite disposer d'un état des lieux de l'agriculture sur le périmètre du marais de la Tour.

De ce fait, elle a formulé une demande à la Chambre d'Agriculture de l'Isère pour une proposition d'intervention. Il s'agit de décrire les systèmes et les moyens de production, d'identifier les types d'utilisation du sol ainsi que les pratiques agricoles, de donner des indications sur les caractéristiques agro-pédologiques du périmètre et d'évaluer la place des espaces agricoles compris dans le périmètre dans le fonctionnement des exploitations agricoles.

1. - Méthodologie

Le travail a été réalisé selon la méthodologie établie par la Chambre d'Agriculture de l'Isère. Cette méthode repose notamment sur l'exploitation, sous SIG, des données cartographiques des résultats des enquêtes. L'étude est réalisée en deux temps :

une phase d'actualisation et de recueil des données

une phase d'évaluation des enjeux

Les exploitants concernés ont été contactés au cours des mois de septembre et octobre 2009. Chaque agriculteur a localisé les éléments ayant trait à sa propre situation: parcellaire dans le périmètre d'étude, pratiques, déplacements,...

Nous nous sommes attachés à décrire les types d'occupation et d'utilisation agricole des sols (assolement, prairies fauchées ou pâturées,...) ainsi qu'à caractériser les pratiques agricoles pour comprendre en fonction des conclusions de l'étude écologique, les liens environnementaux entre les espaces agricoles et le marais.

Les espaces agricoles couvrent **56 ha**.

2. - Le tissu des exploitations

→ ***Carte Les exploitations***

Les enquêtes dans les exploitations ont permis de cartographier le parcellaire agricole dans le périmètre d'étude.

Douze exploitations entretiennent l'espace agricole du marais. Dix ont pu être clairement identifiées. Les deux manquantes exploitent une part marginale du périmètre. Six des douze sièges d'exploitations se trouvent à proximité immédiate du périmètre de l'étude comme le montre la carte.

L'observation de la carte permet d'avoir une idée de la structure du parcellaire. Globalement, les espaces agricoles dominent dans la partie ouest avec des îlots de grande taille et assez bien structurés alors qu'à l'est, nous trouvons principalement des espaces boisés et de petites parcelles agricoles.

3. - Les systèmes d'exploitation

3.1. - Elevage et cheptel

Animaux	Cheptel
Vaches laitières	138
Vaches allaitantes (viande)	160
Engraisseur jeunes bovins	150
Ovins allaitants	60
Porcins	26

L'élevage prédomine dans le marais. Sur les dix exploitations identifiées, neuf le pratiquent. Le tableau ci-dessus présente le cheptel des animaux en production, toutes exploitations confondues, qui profitent des espaces agricoles du marais.

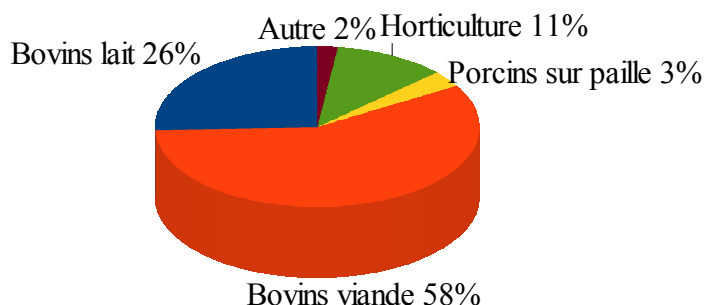
Il est important de noter que l'élevage joue un rôle essentiel dans la gestion des espaces ouverts. En effet, le maintien de pratiques telles que la fauche ou la pâture dans le marais permet de limiter la progression des espaces boisés.

3.2. - La répartition actuelle (en % de la SAU mise en valeur)

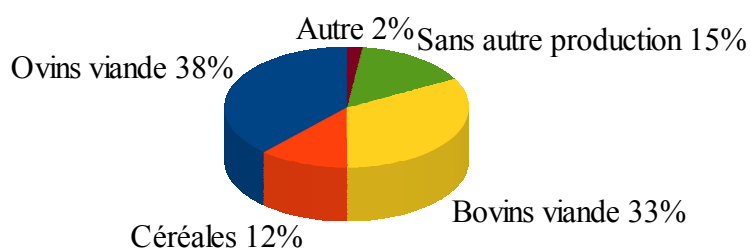
→ **Carte Les systèmes de production**

Utilisation de l'espace agricole par les différents systèmes de production:

- Répartition des systèmes de production principal:



- Répartition des systèmes de production secondaire:



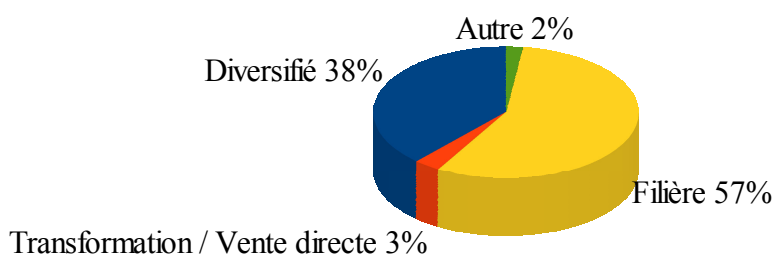
Ces deux graphiques confirment l'omniprésence des systèmes agricoles orientés vers l'élevage. En effet, 87 % de la SAU (Surface Agricole Utile) est valorisée par des exploitations ayant l'élevage comme production principale.

4. - Les stratégies d'activité

→ *Carte Les stratégies d'activité*

Chaque exploitation du périmètre a été codée en fonction de sa « stratégie d'activité ». Il s'agit d'une notion synthétique permettant de traduire l'investissement technique, financier et humain de l'exploitation (voir annexe pour expliciter cette notion).

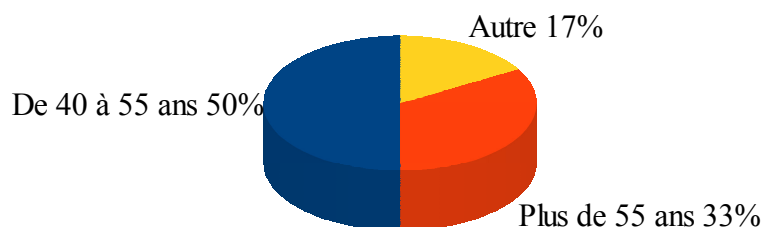
Répartition des stratégies d'activités (en % de la SAU):



Nous pouvons constater qu'une partie des exploitations s'appuient et s'intègrent à l'économie locale via la diversification de leur activité et la vente directe.

5. - Le devenir des exploitations

Répartition par classe d'âge des exploitants:



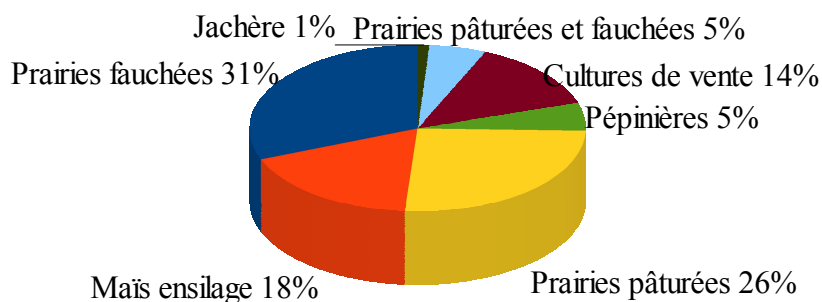
Ce graphique présente la répartition (en nombre d'exploitations) par classe d'âge des chefs d'exploitation.

Il est probable qu'une phase de renouvellement des chefs d'exploitations soit engagée prochainement. Cette phase constituera une étape importante pour le devenir de l'activité agricole dans le marais. Cela étant, compte tenu de la valeur agronomique des terres (cf. 2.1.7), leur utilisation agricole ne devrait pas être remise en cause.

6. - Utilisation des surfaces

→ *Carte d'utilisation de l'espace agricole*

Les enquêtes auprès des différents exploitants ont permis de cartographier les parcelles en fonction de l'utilisation et de la façon dont elles sont valorisées.



Le graphique ci-dessus montre que plus de la moitié des espaces agricoles du marais est valorisé par la pâture ou la fauche de prairies. Les exploitants fauchent les prairies du marais deux fois dans l'année alors que celles en coteaux ne le sont qu'une seule fois. Les apports en matières fertilisantes sont peu élevés (inférieurs à 30 unités d'azote par hectare). Ce niveau d'apport correspond à ce que l'on qualifie de gestion « extensive ». Ces bons rendements en herbe sont donc essentiellement dûs à la bonne qualité agronomique du marais et à la présence d'eau.

Ces prairies sont indispensables aux exploitations puisqu'elles permettent de produire de l'herbe pour la pâture à proximité immédiate des bâtiments d'élevage de trois exploitations sur les douze. Nous pouvons donc considérer que ces parcelles ont un intérêt stratégique pour le fonctionnement de ces exploitations. Les prairies du marais assurent également une partie de la ration hivernale de fourrages grâce à la fauche. Enfin, les prairies assurent la valorisation des fertilisants organiques issus des élevages (fumier ou compost).

Une prairie exploitée permet d'éviter que la parcelle soit colonisée par des arbustes. La fermeture du milieu réduit la biodiversité de la zone humide.

La diversité de gestion des prairies (pâture, fauche, fauche et pâture) permet la genèse d'habitats écologiques hétérogènes qui conviennent à un large panel d'espèces animale et végétale.

Si l'on compare la carte de l'utilisation de l'espace agricole et les cartes des espèces patrimoniales, nous constatons que nous retrouvons principalement les espèces d'intérêts écologiques en zone de prairie.

7. - Place des espaces agricoles compris dans le périmètre dans le fonctionnement des exploitations

→ *Carte Périmètre d'influence agricole*

Part des espaces agricoles du marais dans la SAU totale des exploitations:

Exploitations	Surface totale comprise dans le périmètre	Part dans la SAU de l'exploitation
160041	1,84 ha	7%
161267	21,59 ha	33%
161587	0,7 ha	1%
161830	11,09 ha	8%
162881	6,32 ha	22%
163270	5,46 ha	11%
163426	1 ha	1%
163590	1,29 ha	4%
163925	4,19 ha	14%
164393	1,52 ha	1%
164583	0,74 ha	
165532	1,12 ha	2%

Quatre exploitations ont plus de 10 % de leur SAU dans le périmètre d'étude dont trois ont leur siège d'exploitation à proximité.

Pour deux de ces exploitations le marais constitue un espace agricole important entrant largement dans leur fonctionnement.

→ *Carte Potentialités agronomiques*

La carte représente les potentialités agronomiques aux alentours de la zone d'étude. Nous constatons que l'intégralité du marais présente des potentialités agronomiques élevées. Les exploitants rencontrés ont clairement insisté sur les bons rendements qu'ils obtenaient dans le marais, et ce, sans aucune irrigation.

Cependant, il a été noté que les parcelles sont plutôt difficiles à entretenir du fait d'une grande humidité de la zone. Il n'est pas donné à tous les exploitants d'obtenir de bons rendements. En effet, il est primordial de caler précisément les opérations culturales par rapport aux conditions pédoclimatiques du marais.

Ceci explique peut-être le recul de la part des surfaces en culture et par conséquent la progression des espaces boisés au fil des années.

→ *Carte Les parcelles stratégiques*

La carte représente l'ensemble des parcelles décrites comme stratégiques (pâtures, et cultures fourragères de certaines exploitations).

L'élevage laitier est une activité sensible en terme d'équilibre du système fourrager et par conséquent d'organisation et d'utilisation du parcellaire. Les potentialités agronomiques de la zone et la proximité du siège font que les parcelles pâturées sont stratégiques pour le fonctionnement de l'exploitation laitière dont le siège est à proximité de la zone d'étude

Les pâtures attenantes aux sièges d'exploitations sont également stratégiques puisque les animaux en production n'empruntent ou ne traversent aucune voirie. Les déplacements quotidiens sont ainsi facilités.

L'ensilage de maïs est une composante essentielle de la ration alimentaires des systèmes en élevage bovin du périmètre. Par conséquent les parcelles en ensilage de maïs non loin des sièges présentent elles aussi un intérêt stratégique.

ANNEXE

Typologie du classement par stratégie d'activité:

Intitulé	Détail
Stratégie de filière	Activité de production spécialisée ou diversifiée sur plusieurs produits. Pas ou peu d'investissement en travail et capital sur l'aval des productions. Pas de transformation ni de vente directe développée.
Systemes diversifiés	Exploitations avec à la fois une activité de production développée (type « stratégie de filière ») ET une activité complémentaire sur l'exploitation (activité de transformation et/ou vente directe, accueil, tourisme,...)
Transformation et/ou vente directe	Exploitations avec au moins 50% de leur activité valorisée par transformation et/ou vente directe. Investissements notables en travail (le temps passé à la transformation ou la commercialisation est significatif) et/ou en capital (local de découpe, fromagerie, point de vente,...)